



## Assurance habitation jeune

### Comparez les 2 formules

Les garanties formule LOGEMENT et les garanties formule TOUS RISQUES.

Formule Logement

Formule Tous risques

#### Votre assurance personnelle

Frais de santé	✓	✓
Individuelle accident	✓	✓
Garantie annulation de voyage	✓	✓
Capital études	✓	✓
Garantie de votre équipement professionnel	✓	✓
Domage au matériel de stage confié	✓	✓

#### Votre responsabilité civile

Responsabilité civile vie privée	✓	✓
Défense	✓	✓
Recours	✓	✓

#### Vos garanties logement

Responsabilité civile Habitation	✓	✓
Incendie et événements assimilés	✓	✓
Dégâts des eaux	✓	✓
Bris de vitres	✓	✓
Tempête et événements assimilés	✓	✓
Vol	✗	✓
Domages électriques aux appareils	✗	✓
Garanties complémentaires	✓	✓
Garanties hors domicile	✓	✓
Catastrophes naturelles	✓	✓

Formule Logement

Formule Tous risques

## Vos garanties logement *(suite)*

Catastrophes technologiques

✓

✓

Actes de terrorisme et attentats

✓

✓

## Vos prestations d'assistance

Assistance aux personnes

✓

✓

Assistance à domicile (hors DROM)

✓

✓

Pour connaître le détail et les modalités des garanties, reportez-vous aux Conditions générales du contrat TEMPO JEUNES.



### MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Niort 542 073 580

**Siège social : Chaban 79180 Chauray**

Les produits distribués par MAAF sont assurés par MAAF Assurances SA et/ou MAAF Assurances AM et/ou MAAF Vie et/ou MAAF Santé et/ou Covéa Protection Juridique et/ou APGIS. La documentation relative à nos produits est disponible sur [maaf.fr](http://maaf.fr) ou dans nos agences.

[www.maaf.fr](http://www.maaf.fr) - 06/2023